

Groupement Inter Académique	CAP	Session 2006	Code(s) Examen(s)	Tirages
<b>Sujet</b>	AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			A 300
Epreuve :	EPREUVE EP3			
Coefficient :	6	Durée : 2 heures maxi	Feuillet :	1 / 3

## SUJET CANDIDAT EP 3

### ON DONNE :

1. Un appareil extincteur mobile à mettre en service.
2. Deux appareils extincteurs mobiles pour effectuer leur maintenance.
3. Le matériel et outillage nécessaire.
4. La matière d'œuvre nécessaire.
5. Documents techniques à remplir (étiquette de vérification, rapport d'intervention, registre de sécurité).

### ON DEMANDE :

- De réaliser les opérations nécessaires pour que le matériel extincteur soit en état de fonctionnement prêt à être installé à son emplacement.
- De remplir les documents joints (étiquette de vérification, rapport d'intervention, registre de sécurité).

### ON EXIGE :

- Respect des normes et procédures en vigueur.
- Appareil apte à fonctionner conformément aux spécifications du constructeur.
- Documents techniques remplis sans erreur.

Groupement Inter Académique	CAP	Session 2006	Code(s) Examen(s)	Tirages
<b>Sujet</b>			AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS	
Epreuve :			EPREUVE EP3	
Coefficient :	6	Durée : 2 heures maxi	Feuillet : 2 / 3	

## RAPPORT DE VÉRIFICATION ET D'ENTRETIEN

Identification du technicien :

RISQUE (LIEU D'INTERVENTION)	NOM ET ADRESSE DE FACTURATION	RAPPORT N° DATE DE VISITE

CONSIGNES PARTICULIERES

DESIGNATION DU MATERIEL VERIFIE	EMPLACEMENT	ANNEE MISE SCE	MARQUE	DERNIERE DATE DE RECHARGE

PRESTATION OU FOURNITURES PIECES DETACHEES

OBSERVATIONS PARTICULIERES

QTE	DESIGNATION
	Pose extincteur
	Joint de tête E-P/6-9
	Joint de diffuseur CO2
	Anneau ou goupille de sécurité
	Scellé de garantie du contrôle
	Etiquette avertissement électrique P-CO2
	Filtre ou tamis E/6-9
	Percuteur E-P/6-9
	Soufflette avec lance pulv.et tuyau E/6-9
	Soufflette avec tuyau P6
	Soufflette avec tuyau P9
	Tromblon CO22kg
	Tromblon avec flexible CO25kg
	Support mural

CACHET ET SIGNATURE DU CLIENT

Exemple  
CLIENT

Nous vous remercions de vérifier l'exactitude des adresses ci-dessus.  
La signature du présent rapport vaut bon de commande et accord sur les travaux effectués.

Groupement Inter Académique	CAP	Session 2006	Code(s) Examen(s)	Tirages
<b>Sujet</b>		AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS		
Epreuve :		EPREUVE EP3		
Coefficient :	6	Durée : 2 heures maxi	Feuillet :	3 / 3

## EXTRAIT DU REGISTRE DE SECURITE

### EXTINCTEURS

NUMÉRO D'ORDRE	NATURE DU PRODUIT	CAPACITÉ	EMPLACEMENT
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			

### VÉRIFICATION DES EXTINCTEURS

La périodicité de vérification des extincteurs fait l'objet de divers textes : règlements de sécurité, normes, règles de l'A.P.S.A.D. Elle varie, selon ces textes, en fonction des modèles d'appareils : type, nature des produits mis en œuvre, volume, notamment. D'autre part, certains de ces appareils sont, en outre, soumis à des prescriptions particulières fixées par un arrêté spécifique visant les enceintes sous pression permanente.

Aussi, dans la pratique, la vérification des extincteurs doit-elle se faire en tenant compte des indications données par le constructeur lui-même, et, en tout état de cause, au moins une fois par an, en application des stipulations de l'article MS 73, §2.

En outre, compte tenu de la diversité des cas qui peuvent se présenter, il est fortement conseillé aux utilisateurs de tenir, en annexe au présent registre, un document particulier relatif à ces appareils, le « Registre de vérification des extincteurs et seaux pompes », où ils trouveront toutes indications utiles au sujet des matériels dont est doté leur établissement.

DATE	EXTINCTEUR VERIFIE	OBSERVATIONS	REPARE , RECHARGE OU REMPLACE LE :